



Camp de jour YMCA – Été 2021

# Trousse de préparation

YMCA Pointe-Saint-Charles

## **Table des matières**

<b>L'EXPÉRIENCE DES CAMPS YMCA .....</b>	<b>3</b>
<b>OBJECTIFS DES CAMPS DE JOUR .....</b>	<b>4</b>
<b>INSTALLATIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>ARRIVÉE LE MATIN .....</b>	<b>7</b>
<b>RETOUR À LA MAISON .....</b>	<b>8</b>
<b>TENUE VESTIMENTAIRE.....</b>	<b>11</b>
<b>NATATION OU JEUX D'EAU MUNICIPAUX.....</b>	<b>11</b>
<b>CRÈME SOLAIRE .....</b>	<b>11</b>
<b>EFFETS PERSONNELS .....</b>	<b>12</b>
<b>AUTRES ITEMS .....</b>	<b>12</b>
<b>MALADIE.....</b>	<b>13</b>
<b>POUX ET VERS INTESTINAUX .....</b>	<b>14</b>
<b>CODE DE CONDUITE DU CAMPEUR.....</b>	<b>15</b>
<b>COMMENT NOUS CONTACTER .....</b>	<b>20</b>
<b>PROGRAMME COMPAGNONS .....</b>	<b>22</b>

## L'EXPÉRIENCE DES CAMPS YMCA

Tout le personnel du camp de jour du YMCA Pointe-Saint-Charles vous remercie d'avoir choisi notre camp!

Bien que chaque camp YMCA soit unique, tous nos camps offrent aux campeurs et campeuses des occasions de s'épanouir et d'apprendre. Chacun et chacune acquerra de nouvelles compétences, développera sa confiance en soi et créera des souvenirs pour toute la vie.

Au camp de jour, les participants et participantes peuvent profiter d'un environnement sain, sécuritaire et bienveillant. Au YMCA, on sait que les enfants et les jeunes ont besoin de relations positives avec leurs pairs et les adultes dans leur vie, c'est pourquoi on instaure un environnement qui encourage les campeurs et les campeuses à bâtir des relations durables avec leurs pairs.

On vous invite à lire ce document afin de préparer la venue de votre jeune. On vous remercie d'avance de votre collaboration et de votre participation en vue de faire du camp de jour une expérience positive et agréable pour votre campeur.euse.

Enfin, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions au sujet du camp. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 514 935-4711, poste 243.

En vous remerciant encore, j'ai bien hâte de rencontrer (ou de revoir!) votre jeune!

### **Michelle Johnson**

Coordonnatrice, Programmes enfance et camp de jour

514-935-4711, poste 243

[michele.johnson@ymcaquebec.org](mailto:michele.johnson@ymcaquebec.org)

YMCA Pointe-Saint-Charles

255, avenue Ash

## OBJECTIFS DES CAMPS DE JOUR

La raison d'être de notre camp de jour communautaire consiste à offrir aux participants et participantes un environnement sécuritaire et agréable où ils peuvent s'adonner à des activités récréatives et éducatives en toute plénitude.

Les membres de notre personnel sont matures, expérimentés et motivés. Ils ont été choisis avec soin afin que le camp respecte son mandat. **Au camp, l'accent est mis sur les activités récréatives favorisant le développement de l'enfant sur le plan physique, intellectuel, social et émotif dans un milieu stimulant et captivant.** On encourage également un développement positif de l'image de soi.

Tous nos programmes sont bilingues et respectent les nombreuses valeurs culturelles de notre clientèle multiethnique.

## INSTALLATIONS

Le camp de jour se déroulera du 28 juin au 20 août 2021.

Pour les activités à l'extérieur, on utilise le Parc Le Ber, qui se trouve juste en face et les parcs municipaux environnants.

On organise aussi souvent des activités dans les parcs du quartier pour profiter des pataugeoires et des piscines municipales, ainsi que des événements spéciaux.

Enfin, on a à notre disposition, lors des journées de forte chaleur ou de forte pluie, :

- des salles de classe;
- un gymnase double;
- une grande salle de jeux « Zone Jeunesse ».

## INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

**Âge :** le camp de jour s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans. Les enfants de 5 ans doivent avoir terminé la maternelle.

**Horaire :** le camp de jour se déroule du lundi au vendredi, de **9 h à 16 h**.

**Activités :** le camp de jour comprend des activités sportives, des jeux, des arts plastiques, des ateliers, des activités thématiques et des sorties aux piscines et jeux d'eau municipaux, tel que décrit sur l'horaire hebdomadaire.

**Inscription :** la date limite d'inscription pour chaque semaine de camp est le mercredi précédant la semaine pour laquelle vous inscrivez votre campeur.euse. Après cette date, on vous invite à contacter la coordonnatrice du camp de jour.

Vous aurez besoin des documents suivants pour l'inscription en ligne :

- La carte d'assurance maladie de votre campeur.euse / ou d'assurance médicale privée;
- Le numéro d'assurance sociale du parent/tuteur.trice réclamant le Relevé 24 (Québec seulement);
- Les coordonnées de deux personnes à contacter en cas d'urgence, autres que les parents/tuteurs.trices.

**Modification :** à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 (sous réserve de capacité), toute modification devant être effectuée à votre dossier sera soumise à des frais administratifs de 20 \$.

**Les annulations ou les changements seront uniquement acceptés par courriel.** Veuillez envoyer votre demande par courriel à l'adresse suivante : **michele.johnson@ymcaquebec.org**. *Les changements se feront selon les disponibilités.*

**Veillez prendre note que le nombre de places est limité.** En raison de la COVID-19, on doit respecter des ratios d'encadrement plus restreints qui déterminent le nombre de places disponibles par groupe d'âge.

**Paiement :** tous les frais doivent être intégralement acquittés **une semaine** avant la semaine à laquelle vous avez inscrit votre campeur.euse. Ces paiements postdatés doivent être remis au moment de l'inscription (voir ANNEXE).

Les frais de camps sont déductibles. Un **reçu à des fins fiscales sera délivré en février 2022**. Vous avez la responsabilité de nous aviser de tout changement d'adresse.

**Coût :**

Semaine 1 (4 jours) : **103,20 \$**

Semaines 2 à 8 : **129 \$**

Un acompte de 10 % par semaine est requis au moment de l'inscription.

**REMARQUE : des frais de 15 \$ s'appliqueront pour tout paiement sans provision.**

***Politique de remboursement/Annulation*** : Un remboursement intégral peut être accordé si une demande par écrit est reçue le mercredi précédant le premier jour du camp. Un remboursement ne sera pas accordé sans une demande par écrit. **Cette demande d'annulation doit être envoyée à [michele.johnson@ymcaquebec.org](mailto:michele.johnson@ymcaquebec.org)**

Si la demande est faite après le mercredi précédant le premier jour du camp, des frais administratifs de 10 % seront facturés.

**Aucune demande d'annulation ou de modification ne sera acceptée au téléphone.**

L'absence au camp de jour ne constitue pas un retrait du programme. Aucun remboursement ne sera accordé pour ces journées.

Aucun remboursement ne sera accordé si un campeur ou une campeuse est renvoyé.e à la maison pour mauvaise conduite.

***Aide financière*** : les YMCA du Québec ont instauré une formule de tarification permettant à toute personne admissible de bénéficier d'un tarif réduit applicable sur la plupart des services offerts. On vous invite à prendre un rendez-vous avec la coordonnatrice du camp de jour pour plus de détails.

***Vos informations*** : afin d'assurer une mise à jour constante de nos dossiers, on vous recommande d'aviser la coordonnatrice du camp de jour de tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, et des personnes autorisées et non autorisées à venir chercher votre campeur.euse.

***Absence de votre campeur.euse*** : si votre campeur.euse est malade et ne peut pas se présenter au camp, vous devez en aviser la coordonnatrice avant 9 h en indiquant bien son nom et son âge, ainsi qu'un numéro de téléphone auquel on pourra vous joindre.

***Enfants ayant des besoins particuliers*** : notre camp de jour vise à inclure les enfants ayant des besoins particuliers. Le niveau d'accompagnement et l'admissibilité des enfants seront déterminés en fonction de critères précis. On vous invite à contacter la coordonnatrice du camp de jour pour obtenir de plus amples renseignements.

## ARRIVÉE LE MATIN

Avant la première semaine de camp de votre campeur.euse, vous recevrez un courriel contenant un formulaire d'acceptation des risques et une déclaration de santé du/de la campeur.euse. Vous devez **obligatoirement le remplir, le sauvegarder sur votre ordinateur et nous le renvoyer par courriel en tant que pièce jointe** pour que votre campeur.euse soit accepté.e sur le site du camp. Vous pouvez également apporter avec vous un exemplaire que vous aurez imprimé. Si vous n'êtes pas en mesure de l'imprimer, pas d'inquiétude, on vous remettra un exemplaire à signer au cours de la première journée de camp de votre campeur.euse.

### À faire à la maison, le matin, avant le camp

Voici les étapes à suivre à la maison avant la venue au camp :

- Lavage des mains (avec du savon, pendant au moins 20 secondes);
- Rappel à votre campeur.euse de l'étiquette respiratoire (tousser ou éternuer dans le pli du coude);
- Mettre de la crème solaire avant l'arrivée au camp.

Il y aura une arrivée progressive au camp de 8 h 30 à 9 h. Cela se fera selon le nom de famille de votre campeur.euse. Un courriel avec des informations détaillées vous sera envoyé.

Veuillez noter que pour des raisons de sécurité, **aucun.e parent/tuteur.trice ne pourra être admis.e sur le site du camp**. Il y aura une table d'accueil devant le YMCA où vous devrez laisser votre campeur.euse le matin.

Une fois à la table d'accueil, vous devrez répondre à six questions visant à savoir si vous, votre campeur.euse ou toute personne vivant sous votre toit :

1. Ressentez l'un des symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux, mal de gorge, perte soudaine du goût et de l'odorat, difficultés respiratoires, fatigue extrême, etc.);
2. Avez reçu une lettre de la santé publique nous demandant de nous placer en isolement;
3. Avez reçu un test positif à la COVID-19 dans les 14 derniers jours;
4. Êtes en attente d'un résultat de test de dépistage de la COVID-19;
5. Avez été en contact avec une personne qui a été déclarée positive à la COVID-19 dans les 14 derniers jours;
6. Revenez d'un voyage à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours.

Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions, on vous demandera de garder votre campeur.euse à la maison, de nous aviser de son absence et de nous faire un suivi quant à l'évolution de la situation.



## Table d'accueil

**Par beau temps**: la table d'accueil sera placée en face du YMCA dans le parc Le Ber. On vous demandera d'attendre en file sur le trottoir (du côté du parc), en respectant les normes de distanciations en vigueur, en approchant le site en direction sud – venant de la rue Le Ber.

Une fois que vous serez passé.e à la table d'accueil, on vous demandera de marcher sur le chemin du parc et de laisser votre campeur.euse devant son groupe. Tous les groupes seront clairement identifiés.

Il sera **impossible de discuter avec les membres de l'équipe d'animation lors des arrivées/départs**. On vous invite à communiquer directement avec notre équipe de direction de site qui s'assurera de faire les suivis nécessaires. Une fois que vous avez déposé votre campeur.euse, vous pourrez quitter le site en continuant sur le chemin du parc.

**En cas de pluie**: la table d'accueil sera placée à l'entrée du YMCA (255 av. Ash). On vous demandera d'attendre en file sur le trottoir (du côté de la bâtisse), en respectant les normes de distanciations en vigueur, en approchant le site en direction sud – venant de la rue Le Ber.

Une fois que vous aurez déposé votre campeur.euse, on vous demandera de traverser la rue et de repartir sur le trottoir côté parc.

**Si votre campeur.euse a l'habitude d'arriver seul.e**, il/elle devra être accompagné.e d'un.e parent/tuteur.trice lors du premier matin de camp. Le parent/tuteur.trice doit s'assurer de remplir la section appropriée dans le questionnaire de vérification obligatoire.

Les activités du camp commencent à 9 h. **Veillez être à l'heure**. Si le groupe de votre campeur.euse a quitté le site du camp, il vous incombera de le/la déposer sur les lieux de son activité.

## RETOUR À LA MAISON

Les départs progressifs se feront de 16 h à 16 h 30, selon le nom de famille de votre campeur.euse et après qu'il/elle ait lavé ses mains.

Tout comme le matin, vous devrez faire la file sur le trottoir. On vous demandera de respecter en tout temps le sens de direction qui va de la rue Le Ber à Dick Irvin.

**Par beau temps**: un.e membre de l'équipe sera à l'entrée du parc (à côté du chemin) pour discuter avec vous au besoin. Ensuite, vous devrez marcher sur le chemin du parc pour récupérer votre campeur.euse devant son groupe. N'oubliez pas d'aviser l'animateur.trice du départ de votre campeur.euse afin que ce dernier puisse l'indiquer sur sa liste de présence.



**En cas de pluie** : un.e membre de notre équipe sera à l'entrée du YMCA (255 av. Ash) et vous demandera qui vous venez chercher. Vous devrez alors vous placer sur le trottoir et votre campeur.euse vous rejoindra à la porte avec ses effets personnels.

Par mesure de sécurité, vous devrez aviser la coordonnatrice du camp de jour lorsqu'une personne qui n'est pas indiquée au formulaire d'inscription viendra chercher l'enfant. Cette personne devra présenter une pièce d'identité avec photo au membre du personnel du camp de jour. Si le camp **n'est pas informé** avant l'arrivée de cette personne, l'enfant **ne pourra pas partir** avant qu'une vérification ne soit faite auprès des parents/tuteurs.trices.

Si vous donnez votre accord pour que votre campeur.euse, ayant entre 10 et 12 ans, quitte le YMCA seul.e, vous devrez signer un formulaire de consentement à cet effet.

### **FRAIS DE RETARD ET DÉPART HÂTIF**

**Des frais de retard de 5 \$ par tranche de 5 minutes** seront portés à votre compte pour tout retard non causé par la procédure de départ (ex. : file d'attente).

Tout départ hâtif devra être mentionné à l'avance lors de l'arrivée ou par courriel.

## DÎNER ET COLLATIONS

En raison de la quantité d'activités physiques auxquelles votre campeur.euse s'adonnera durant la journée, il est possible qu'il/elle mange davantage au camp qu'en temps normal à l'école. Il est donc important que vous lui fournissiez suffisamment de nourriture pour qu'il/elle mange bien et puisse profiter pleinement de sa journée.

Les campeurs et campeuses auront **deux pauses-collations et une pause-dîner par jour**. On recommande aux campeurs et campeuses d'**apporter leurs aliments dans un sac-repas isolé contenant un bloc réfrigérant** pour les garder au frais pendant la journée.

Afin de rester hydraté.e au camp, votre campeur.euse doit **apporter une bouteille d'eau réutilisable en plastique étiquetée à son nom**. En raison des normes sanitaires renforcées, les fontaines d'eau pourront uniquement servir à remplir les bouteilles d'eau.

### DES DÎNERS SANTÉ SANS NOIX

On a besoin de votre aide pour enseigner aux campeurs et campeuses l'importance de la santé et de la responsabilité. **Assurez-vous que votre campeur.euse apporte au camp un dîner sain et sans noix**, qui comprend tous les nutriments dont il/elle a besoin pour participer à une journée de camp remplie d'activités!

Afin d'être écologiquement responsable, veillez à ce qu'il/elle apporte un **dîner exempt de déchets** et utilisez des contenants réutilisables en plastique, en tissu ou en métal pour emballer le dîner de votre campeur.euse.

Les campeurs et campeuses n'auront **pas accès à un four micro-ondes ni à un réfrigérateur** au camp, ils ne doivent donc pas apporter d'aliments devant être réchauffés ou conservés au frais. Pour des raisons de sécurité, **les bouteilles en verre et les thermos contenant du verre sont interdits au camp**.

On encourage un mode de vie sain et de bonnes habitudes alimentaires. C'est pourquoi on vous demande d'éviter de donner à votre campeur.euse des boissons gazeuses, du chocolat et des croustilles.

Veillez prendre note qu'il est interdit aux enfants fréquentant le camp de jour d'acheter quoi que ce soit à la machine distributrice.

### **Bon à savoir!**

Les camps de jour YMCA participent au programme Tremplin Santé qui vise à fournir aux jeunes un environnement qui les aide à adopter un mode de vie sain en partageant des idées de recettes gratuites. Pour des idées de recettes gratuites, consultez le site [www.treplinsante.ca](http://www.treplinsante.ca).



## TENUE VESTIMENTAIRE

Afin que votre campeur.euse puisse profiter au maximum des activités prévues à l'horaire, on vous demande de l'habiller de façon appropriée chaque jour. N'oubliez pas d'apporter chaque jour une tenue de rechange pour votre campeur.euse ainsi que de mettre dans le sac à dos deux sacs en plastique refermables pour ramener à la maison les vêtements mouillés ou souillés.

Lors des journées chaudes et ensoleillées, assurez-vous que votre campeur.euse porte un chapeau afin de prévenir les coups de soleil et les maux de tête, car les journées entières seront passées à l'extérieur.

Si des averses sont prévues, fournissez à votre campeur.euse un imperméable et des bottes de pluie, car on ira tout de même à l'extérieur. On ira à l'intérieur du YMCA seulement en cas de forte chaleur ou de forte pluie.

De plus, on **recommande fortement** le port de chaussures de course, de chaussures à semelle antidérapante ou de sandales de sport (fermées au niveau des orteils).

**Important : veuillez étiqueter chaque vêtement ou article personnel de votre campeur.euse, particulièrement son sac à dos, son sac-repas, son maillot de bain, sa crème solaire et sa serviette de bain.** Cela vous aidera à les retrouver dans la boîte des objets perdus.

## NATATION OU JEUX D'EAU MUNICIPAUX

Les enfants doivent apporter leur maillot de bain et une serviette de bain (dans un sac en plastique).

Lorsque la période de natation ou de jeux d'eau est la première activité de la journée, votre campeur.euse devra porter son maillot de bain sous ses vêtements (cela sera indiqué à l'horaire hebdomadaire). **Dans ce cas, assurez-vous que votre campeur.euse n'oublie pas ses sous-vêtements de rechange.**

Le maillot de bain devra être ramené à la maison tous les soirs afin qu'il sèche.

## CRÈME SOLAIRE

Pour pleinement profiter de ses activités extérieures, on vous demande de fournir à votre campeur.euse une crème solaire étiquetée à son nom, qu'il/elle pourra laisser dans son sac à dos en tout temps.

On vous recommande de choisir une crème solaire avec un facteur de protection solaire résistante à l'eau FPS de 30 ou plus.

De plus, vous devrez mettre de la crème solaire à votre campeur.euse avant son arrivée au camp. Si une deuxième application est nécessaire, votre campeur.euse le fera seul.e.

## EFFETS PERSONNELS

À moins d'un avis contraire, on vous demande de ne pas laisser les enfants se présenter au camp de jour avec des jouets de la maison ou de la monnaie.

Aussi, les **téléphones cellulaires, I-Pods, jeux électroniques** (ex. : Nintendo DS) **et jeux de cartes sont interdits**. Si votre campeur.euse arrive avec de tels objets, ceux-ci seront conservés au bureau par la coordonnatrice, dans un casier verrouillé, jusqu'à ce que vous veniez chercher votre campeur.euse.

Bien que le partage soit une valeur prônée par les YMCA, en temps de pandémie, on ne pourra malheureusement pas permettre les échanges d'objets personnels, et ce, même entre les membres d'une même famille.

Important : des exceptions seront envisagées pour nos campeurs et campeuses du Programme compagnons. Le spécialiste de ce programme pourra en discuter avec vous avant le début du camp si vous le souhaitez.

## AUTRES ITEMS

On vous demande de fournir à votre campeur.euse un **paquet de mouchoirs jetables** ainsi qu'une **petite bouteille de désinfectant à mains** à usage personnel.

Sachez qu'on utilisera également la serviette de bain lors des repas ou des jeux. Elle aidera à la distanciation physique au camp.

## POLITIQUE RELATIVE À LA PRISE DE MÉDICAMENTS

Les parents/tuteurs.trices doivent remettre un **formulaire d'autorisation de prise de médicaments** dûment rempli et signé afin qu'un.e animateur.trice du camp de jour puisse administrer un médicament à un.e enfant puisse recevoir un médicament.

Tout médicament devant être pris par l'enfant doit être prescrit par un médecin et doit porter une étiquette d'ordonnance sur laquelle est clairement indiqué le nom de l'enfant et les renseignements relatifs à la posologie (dose et fréquence). **Ne laissez pas de médicaments dans le sac de votre campeur.euse.** Aucun médicament en vente libre (Tyléno!, Advil, etc.) ne sera administré à un.e enfant sans une note écrite du parent/tuteur.trice. La procédure mentionnée ci-dessus doit aussi être suivie.

Selon son âge, **si votre campeur.euse a besoin d'un EpiPen ou d'un bronchodilatateur, il/elle devra l'avoir sur lui/elle en tout temps** La direction du camp et l'animateur.trice de l'enfant doivent en être informés.

Si un.e enfant a un **bracelet MedicAlert, il est essentiel que ses parents/tuteurs.trices s'assurent qu'il/elle le porte en tout temps.**

Veuillez nous faire part de toute précaution devant être prise avec votre campeur.euse.

## MALADIE

En plus des symptômes reliés à la COVID-19, si un.e enfant présente un ou plusieurs symptômes de maladie, il/elle se verra refuser l'accès au camp. Les symptômes pouvant entraîner le refus d'un campeur ou d'une campeuse au camp sont les suivants :

- une fièvre de 39 °C ou plus;
- de la diarrhée ou des vomissements;
- une peau pâle, des rougeurs, des éruptions cutanées ou des douleurs physiques.

On vous informera de tout changement survenant dans la santé de votre campeur.euse. S'il/elle présente l'un des symptômes susmentionnés, vous devrez passer le/la récupérer dès que possible.

Si votre campeur.euse nécessite des soins médicaux à la suite d'un incident, les YMCA du Québec peuvent exiger une note d'un médecin indiquant que l'enfant peut participer normalement aux activités du camp de jour sans danger (par exemple, si votre campeur.euse se présente au camp avec un plâtre).

## **POLITIQUE EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT**

Dans l'éventualité d'un incident ou d'un accident, le YMCA prendra immédiatement les mesures nécessaires afin d'assurer le bien-être de l'enfant et communiquera avec vous le plus rapidement possible. Le YMCA se réserve le droit de faire appel à des services médicaux s'il le juge nécessaire. Dans de telles circonstances, les parents/tuteurs.trices seront avisés dans les plus brefs délais.

En cas d'évacuation entraînée par une panne d'électricité ou de l'annulation du camp pour la journée pour toute autre raison, notre équipe vous contactera et vous devrez venir chercher votre campeur.euse au camp dès que possible.

On vous demande d'informer un.e membre du personnel du camp de jour de tout changement dans vos coordonnées afin de mettre à jour de vos informations.

En cas de besoin, les premiers soins seront prodigués avec les équipements de protection appropriés selon les recommandations de la direction de la santé publique.

En cas de blessure bénigne, l'information vous sera transmise en fin de journée. En cas de blessure grave, le contact d'urgence inscrit au dossier sera immédiatement contacté.

## **POUX ET VERS INTESTINAUX**

Si, durant la journée, on découvre qu'un.e enfant a des poux ou des vers intestinaux, on communiquera avec ses parents/tuteurs.trices afin qu'une personne autorisée vienne le/la récupérer le plus rapidement possible.

Afin de prévenir une infestation à l'échelle du camp, les parents/tuteurs.trices devront suivre les directives recommandées pour le traitement des poux avant que leur campeur.euse puisse revenir au camp. On se réserve le droit de lui refuser l'accès au camp on constate des traces de poux ou de lentes, ou de vers, même après le traitement.

## **CODE DE CONDUITE DU CAMPEUR**

Les YMCA adopte une approche positive fondée sur des valeurs pour montrer les comportements appropriés, et cherche à récompenser et à renforcer les comportements positifs.

Les comportements irrespectueux envers d'autres campeurs ou campeuses ou nos employé.e.s (violence verbale ou physique, harcèlement ou intimidation) pourraient entraîner un renvoi ou une suspension immédiate du programme.

De plus, le YMCA accorde la plus grande importance à la sécurité de chacun et chacune. Les parents/tuteurs.trices et les campeurs et campeuses doivent assumer une responsabilité personnelle quant à l'apprentissage et le suivi des règles de sécurité et des consignes du camp.

### **COMPORTEMENTS À ADOPTER EN GROUPE**

Le rôle de votre campeur.euse, en plus d'avoir du plaisir et de participer activement aux activités du camp, est de nous aider à maintenir un cadre de vie sécuritaire en respectant les mesures de façon rigoureuse et constante.

Pour cela, tous les campeurs.euses :

- seront responsables de leurs actes;
- se respecteront mutuellement et respecteront leur environnement;
- seront honnêtes et tiendront leur parole;
- prendront soin d'eux-mêmes et de celles et ceux qui les entourent;
- feront des choix sains et sûrs;
- valoriseront la diversité et chercheront à inclure les autres campeurs et campeuses;
- respecteront les règles et mesures de sécurité mises de l'avant par le personnel du camp afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Les nouvelles mesures décrites dans ce guide s'ajoutent à celles déjà présentes dans le cadre de nos activités. On s'engage à les expliquer afin qu'elles soient bien comprises par toutes et tous, de façon ludique et positive, tout en veillant à ce que les campeurs et les campeuses saisissent bien leur importance.

**Il n'y aura aucune tolérance pour les comportements suivants :**

- **Tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire;**
- **Cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle;**
- **Toucher le matériel sans avoir la permission;**
- **Avoir des contacts avec les autres de façon volontaire.**



**Des mesures disciplinaires en gradation pourront être prises le cas échéant :**

- Avertissement;
- Retrait de l'enfant de l'activité;
- Communication avec les parents/tuteurs.trices;
- Exclusion du camp.

On compte sur vous pour en discuter avec votre campeur.euse, avant le début du camp.

De plus, on vous invite fortement à communiquer avec l'équipe de gestion du camp quant à toute situation ou à tout évènement qui pourrait empêcher votre campeur.euse de profiter pleinement de son expérience de camp, qu'il s'agisse d'un évènement s'étant produit au camp ou d'une situation familiale exceptionnelle (décès d'un proche, séparation, naissance, etc.). Notre équipe est là pour vous, n'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

## MESURES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES À LA COVID-19

Les directives qu'on vous présente sont celles exigées par la direction de la santé publique en date du 14 mai 2021. Si ces directives venaient à changer, on vous ferait parvenir une mise à jour du présent document avec les nouvelles directives à respecter.

### 1. Distanciation physique

- Conserver un espace d'un (1) mètre entre les participants et participantes de 16 ans et moins et deux (2) mètres entre le personnel et les participant.e.s.
- Organiser l'environnement physique afin de favoriser le maintien de cette distance entre toutes les personnes.

On respecte les normes et règles les plus à jour, déterminées par la direction de la santé publique de l'île Montréal. Ces règles et normes seront amenées à évoluer au cours de l'été, on adaptera notre fonctionnement en conséquence.

Votre responsabilité : respecter les mesures mises en place pour l'arrivée et le départ de votre campeur.euse.

MODIFICATION DE LA ROUTINE ET CAMPEUR.EUSE SEULE : discutez des différentes mesures mises en place au camp détaillées dans ce guide avec votre campeur.euse afin de mieux le/la préparer à son expérience avec nous cet été.

Mesures en place au camp de jour : faire des rappels quotidiens des mesures de sécurité et d'hygiène, aménager l'espace extérieur et intérieur de façon à respecter de façon ludique et sécuritaire cette consigne, s'assurer que chaque activité planifiée respecte cette mesure et offrir un milieu de vie chaleureux.

### 2. Activités extérieures

- Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités;
- N'utiliser les locaux intérieurs qu'en cas forte chaleur ou de forte pluie seulement, en respectant le nombre maximum de participants et participantes par local pour respecter la distanciation physique.

Votre responsabilité : vous assurer que votre campeur.euse amène les items adéquats pour bien profiter de sa journée, et ce, de façon individuelle.

Mesures en place au camp de jour : programmer et animer des activités stimulantes et enrichissantes sur les différents plateaux extérieurs aménagés et lors des sorties au parc du quartier, tout en ayant des plans pour jouer à l'intérieur si la météo l'exige.

### 3. Limitation des contacts physiques

- Réduire au maximum les contacts directs et indirects entre les personnes notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants et participantes (ballons, balles, crayons, etc.).

Votre responsabilité : apprendre et rappeler à votre campeur.euse qu'il faudra modifier nos manières de se saluer, de se féliciter, d'attirer l'attention de son animateur.trice et des autres participants et participantes, et de jouer à certains de nos jeux préférés cet été! Le plaisir sera toujours au rendez-vous, il faut juste être prêt à essayer de nouvelles choses!

Mesures en place au camp de jour : mettre en place des repères visuels pour rendre concrète la distance à respecter aux yeux des petits et grands, organiser des activités sans contact, mais tout aussi amusantes, et s'assurer que l'esprit de camp qui nous unit sera toujours présent, d'une manière différente cet été.

### 4. Mesures d'hygiène

- Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires, et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et participantes et du personnel.
- **Le port du couvre visage sera obligatoire pour les participant.e.s à l'intérieur. On vous conseille d'en apporter un de rechange pour les journées chaudes ou de pluie où on devra rester dans les locaux.**
- Important : Porter un masque de procédure, fourni par le camp, pourrait être exigé au cours de l'été, dépendamment de l'évolution de la situation sanitaire.

Votre responsabilité : enseigner les bons gestes pour le lavage des mains ET de l'étiquette respiratoire et s'entraîner à la maison, le faire tous les matins avant d'arriver au camp, et tous les soirs en revenant. Fournir deux couvre-visages propres chaque jour à votre campeur.euse.

Mesures en place au camp de jour : organiser une activité spéciale en début de camp sur les façons d'appliquer les mesures d'hygiène au camp, devenir des pros du nettoyage des locaux et du matériel grâce à notre équipe.

## **POLITIQUE D'EXCLUSION ET DE RÉINTÉGRATION EN CAS DE COVID-19**

**Quelle est la politique d'exclusion et de réintégration si un.e enfant développe des symptômes de la COVID-19 à la maison, ou s'il/elle a été en contact avec une personne présentant des symptômes?**

- Un campeur ou une campeuse qui présente des symptômes de la COVID-19 ou qui a reçu un résultat positif doit respecter les consignes d'isolement et ne doit pas participer au camp.
- Un campeur ou une campeuse ayant ou ayant eu des contacts étroits avec une personne atteinte de la COVID-19 (cas probable ou confirmé) doit respecter les recommandations émises par la direction de la santé publique et ne pas se présenter au camp.
- Les enfants qui n'ont pas voyagé, mais qui ont de la fièvre ou présentent des symptômes propres à la grippe (fièvre et toux accompagnées de maux de tête, fatigue, courbatures, etc.) ne devraient pas fréquenter le camp jusqu'à 24 à 48 heures après la fin des symptômes.
- Pour tout autre souci de santé, les mesures habituelles s'appliquent (par exemple, pas d'exclusion si allergie saisonnière).
- Le campeur ou la campeuse pourrait se voir refuser l'accès au camp s'il/elle présente des symptômes de la COVID-19 ou si un membre de sa famille immédiate en présente. Le but n'est en aucun cas d'exclure l'enfant, mais bien de s'assurer de la sécurité de toutes et tous!

En cas de doute, on vous recommande de composer le 1 877 644-4545 (numéro de la direction de la santé publique).

**Que se passe-t-il si un.e enfant développe des symptômes de la COVID-19 pendant sa journée de camp?**

Si un campeur ou une campeuse développe des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), il/elle sera isolé.e en attendant qu'un parent/tuteur.trice vienne le/la chercher, et ce, le plus rapidement possible. Un local dédié uniquement à l'isolement a été mis en place.

Le/la membre du personnel qui assurera sa surveillance portera les équipements de protection individuelle (masque, visière, gants), et l'emmènera à la sortie du site à l'arrivée de la personne responsable. Le/la parent/tuteur.trice ne devra en aucun cas entrer sur le site du camp.

On contactera la direction de la santé publique régionale qui nous donnera le protocole à suivre pour la suite des choses, incluant la réintégration potentielle du campeur ou de la campeuse.

À son arrivée à la maison, on demandera au parent/tuteur.trice de composer le 1 877 644-4545 pour obtenir des recommandations.

Pour toute question en lien avec la COVID-19, composez le 1 877 644-4545.

## COMMENT NOUS CONTACTER

La coordonnatrice du camp de jour sera présente de 8 h 30 à 16 h 30 sur les lieux.

Si vous désirez la contacter en dehors de ces heures, on vous invite à lui laisser un message sur sa boîte vocale au 514 935-4711, poste 243. N'oubliez pas de laisser votre nom, un message détaillé et votre numéro de téléphone afin qu'elle puisse vous rappeler.

## RAPPEL - À APPORTER AU CAMP DE JOUR

- Repas du midi, deux collations et deux jus
- Deux couvre-visages (à porter à l'intérieur)
- Une **bouteille d'eau réutilisable**
- Vêtements de rechange
- Maillot de bain
- Sac à dos
- Chapeau
- Chaussures de course ou sandales fermées
- Serviette (dans un sac de plastique)
- Petit paquet de mouchoirs
- Crème solaire résistante à l'eau (min. de 30 FPS)
- Gel hydroalcoolique pour les mains (petit format)

**Et bien sûr : un grand sourire!**

## ANNEXE

Paiements postdatés :

<b>Semaine #:</b>	<b>Date</b>	<b>Date du paiement postdaté</b>
1	28 juin – 2 juillet	<b>16 juin 2021</b>
2	5 juillet – 9 juillet	<b>23 juin 2021</b>
3	12 juillet – 16 juillet	<b>30 juin 2021</b>
4	19 juillet – 23 juillet	<b>7 juillet 2021</b>
5	26 juillet – 30 juillet	<b>14 juillet 2021</b>
6	2 août – 6 août	<b>21 juillet 2021</b>
7	9 août – 13 août	<b>28 juillet 2021</b>
8	16 août – 20 août	<b>4 août 2021</b>

## PROGRAMME COMPAGNONS

Cette partie du document vise à vous donner tous les détails pratiques sur notre Programme compagnons afin de clarifier son fonctionnement.

Comme mentionné au début de ce document : l'une de nos valeurs fondamentales est l'inclusion. C'est pourquoi, chaque année, on accueille dans nos camps plusieurs enfants ayant des besoins particuliers et des capacités diversifiées. En leur fournissant le soutien dont ils/elles ont besoin, on s'assure que tous nos campeurs et campeuses sont des membres actifs et appréciés au sein de la communauté de leur camp.

Le niveau de participation de chaque campeur.euse varie en fonction de ses besoins et de ses capacités, mais notre équipe met tout en œuvre pour offrir à chacun et chacune les mêmes possibilités ou des possibilités semblables. Pour y parvenir, on se concentre sur leurs besoins plutôt que sur leur diagnostic.

On croit que **la clé est une approche axée sur l'enfant afin de s'assurer que ses besoins et ses forces demeurent au centre de toutes les interventions**. Il s'agit de l'approche adoptée tous les jours par notre personnel afin de répondre le mieux possible aux besoins de nos campeurs et campeuses.

### **Méthodes de communication à privilégier**

Notre Programme compagnons est pris en charge sur le terrain par nos équipes de responsables de sites (coordonnateur.trice, superviseure) et par notre équipe de compagnons.

Un appel de la part de la superviseure du Programme compagnons vous sera passé avant le début de la session de camp afin de discuter plus en profondeur des besoins de votre jeune et de répondre à vos questions de dernière minute!